

COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOISSY-LE-CHATEL
Le 9 avril 2010

Le neuf avril deux mil dix, à vingt heures, le Conseil Municipal, de la Commune de Boissy-le-Châtel, dûment convoqué le deux avril deux mil dix s'est réuni sous la présidence de **Guy DHORBAIT**, Maire.

Etaient présents : **Guy DHORBAIT, Jean-Jacques DECOBERT, Daniel BEDEL, Barbara DELAFOSSE, Claude GUILBERT, Jean-Michel WETZEL, Jean-Pierre DELOISY, Brigitte VALLEE, Céline BERTHELIN, Thierry HENIQUE, Jean-Claude BOURGOGNE, Geneviève CAIN, Alain LETOLLE, Sylvie CHAMPENOIS, Serge DONY, Laurence BREE.**

Absents représentés : **Jean-Pierre CASTELLANI** représenté par **Guy DHORBAIT**
Chantal CANALE représentée par **Laurence BREE**
Armanda FALCO ABRAMO représentée par **Jean-Jacques DECOBERT**
Alexandra SENECHAL représentée par **Sylvie CHAMPENOIS**
José RUIZ représenté par **Geneviève CAIN**

Absent excusé : **Thomas HENDRICKX-LEGUAY**

Secrétaire de séance : **Jean-Jacques DECOBERT**

Le conseil municipal, après lecture, approuve et signe le procès-verbal de la réunion du 25 mars 2010.

LETTRES DIVERSES

Le conseil municipal prend connaissance :

- d'une lettre de remerciements de l'Aumônerie des Jeunes pour le prêt de la salle des fêtes à l'occasion du loto organisé par l'association le 31 janvier 2010 ;
- d'une lettre de remerciements de monsieur Jacky SALMON suite à la pose de deux panneaux de signalisation indiquant le complexe sportif sur les panneaux de la rue de Speuse et de la rue du Poirier Piquant, ce qui permettra aux sportifs n'habitant pas Boissy-le-Châtel de trouver facilement les terrains de sports ;
- d'une lettre de remerciements de monsieur Jean MALPEL, président de l'association d'Athlétisme et de Gymnastique suite à l'ouverture d'un mur permettant la pose d'une porte, ce qui facilitera l'accès aux vestiaires par les adhérents de l'association.

BUDGET PRIMITIF 2010 – ZONE ARTISANALE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2010 de la zone artisanale en section de fonctionnement à **262,08 €**.

BUDGET PRIMITIF 2010 – ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget assainissement 2010 qui s'équilibre en section de fonctionnement recettes à **239 000 €** et en section d'investissement à **401 100 €**.

BUDGET PRIMITIF 2010 – PERISCOLAIRE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget périscolaire 2010 qui s'équilibre en section de fonctionnement à **310 700 €**.

BUDGET PRIMITIF 2010 - COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget commune 2010 qui s'équilibre en section de fonctionnement à **1 824 560 €** et en section d'investissement à **1 460 000 €**.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les taux d'imposition applicables aux bases pour 2010 ainsi qu'il suit :

Taxe d'habitation	12,45 %
Taxe foncière (bâti)	20,04 %
Taxe foncière (non bâti)	55,51 %

Cotisation foncière des entreprises à taux relais voté 9,81 %

Ont voté contre : **Sylvie CHAMPENOIS** et **Laurence BREE**

VENTE DE DEUX TERRAINS A BATIR RUE DE SPEUSE

Le maire expose : « la commune, propriétaire de la parcelle cadastrée ZC 339, rue de Speuse, a procédé au détachement de deux lots proposés à la vente. Ces lots présentent les caractéristiques de constructibilité de la zone UC (700 m²) de superficie minimale chacun. Des promesses de vente ont été signées selon les modalités suivantes :

Lot A : (parcelle ZC 341) à monsieur DESTON Cédric et mademoiselle MATAGNE Aurélie demeurant 5, rue Goury – Appt 1^{er} étage à La Ferté Sous Jouarre – 77260 pour un montant de 92 000 euros.

Lot B : (parcelle ZC 342) à monsieur et madame Franck HOUET demeurant 12, rue du Maréchal Berthier à PONTAULT COMBAULT – 77340 pour un montant de 92 000 euros.

Pour ces deux terrains, la viabilisation des terrains en eau, électricité et assainissement sont à la charge des acquéreurs ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise le maire à effectuer les démarches auprès du géomètre et du notaire
- autorise le maire à signer les actes à venir

Les frais de notaire sont à la charge des acquéreurs.

DELEGATION D'ASSISTANCE DE MAITRE D'OUVRAGE AU S.I.A.N.E.

Le SPANC a procédé au contrôle des assainissements autonomes sur la commune de Boissy-le-Châtel et a établi un classement des équipements existants selon le caractère d'urgence de remise aux normes en fonction du degré de caractère polluant de l'équipement.

Ce classement permet à la commune de procéder à une demande de subvention pour les particuliers auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

La procédure réglementaire impose le choix d'une assistance à maître d'ouvrage pour l'établissement des dossiers.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de déléguer au S.I.A.N.E. (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord Est Seine-et-Marne) l'assistance de maîtrise d'ouvrage pour la mise en conformité des assainissements autonomes sur la commune, suite aux diagnostics déjà réalisés.

COMPTES-RENDUS SYNDICATS

- Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord Est de Seine-et-Marne le 26 mars (**Daniel BEDEL, Jean-Pierre DELOISY**)

- Syndicat d'Electrification de l'arrondissement de Coulommiers le 9 avril 2010 (**Daniel BEDEL**)

QUESTIONS DIVERSES

Par Jean-Jacques DECOBERT

- Je prie monsieur le Maire et mes collègues élus de bien vouloir accepter mes excuses pour mon absence lors du dernier conseil municipal du 25 mars 2010.

Je n'ai, après 21 années de mandat et pour la première fois été ni représenté, ni excusé. C'était une erreur de calendrier, j'avais noté le vendredi 26 Mars.

Par Laurence BREE

- Qu'en est-il des terrains situés rue du Morin sur l'ancien site « Cascade ». La mairie est-elle aujourd'hui propriétaire ? Si oui, quand débutera la vente de ces terrains ?

Réponse de Guy DHORBAIT : ces terrains pourront être proposés à la vente après l'approbation en conseil municipal de notre Plan Local d'Urbanisme.

Jean-Jacques DECOBERT précise que ces terrains font l'objet d'une étude avec un règlement particulier et que la présentation pour validation par le conseil municipal devrait encore prendre environ 1 année

- J'avais réclamé à monsieur GUILBERT lors de la dernière commission des transports et de la sécurité à ce que soient repeints les passages piétons sur l'ensemble de notre commune. Peut-il me dire aujourd'hui si cela va être fait et à quelle date ?

Réponse de Claude GUILBERT : la mise en peinture ne peut débuter qu'à partir d'une certaine température extérieure, il faut donc attendre les beaux jours.

- Serait-il possible que les grilles des avaloirs soient régulièrement entretenues. Elles sont souvent bouchées, recouvertes même complètement (rue des Tilleuls angle chemin des Marnières) par la terre, cailloux etc... Un bon nettoyage de printemps s'impose donc avant les orages de l'été.

La séance est levée à 20 h 50

Boissy-le-Châtel, le 13 avril 2010

Le maire,

Guy DHORBAIT

Nom	Signature	Nom	Signature
J-J DECOBERT		J.-CI BOURGOGNE	
D. BEDEL		Geneviève CAIN	
J-P. CASTELLANI		A. FALCO ABRAMO	
Barbara DELAFOSSE		Alain LETOLLE	
C. GUILBERT		Sylvie CHAMPENOIS	
Jean-Michel WETZEL		Serge DONY	
Chantal CANALE		Alexandra SENECHAL	
Jean-Pierre DELOISY		Laurence BREE	
Brigitte VALLEE		José RUIZ	
Céline BERTHELIN		Thomas HENDRICKX	
Thierry HENIQUE			